

# VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Juin 2013

## Sommaire

p. 2	..... Vie Municipale
p. 8	..... Vie intercommunale
p. 9	..... Vie des Villages
p. 10	..... L'École
p. 12	..... Vie associative
p. 17	..... Portrait
p. 18	..... La page Histoire
p. 19	..... Page pratique
p. 20	..... Dates à retenir

### Rédaction:

Commission Accueil, Information,  
Communication.

### Mise en page & Impression:

SIGMA Niort  
Imprimé sur papier recyclé



## Éditorial.....

*Nous devrions être tous bronzés, le teint hâlé par les rayons du soleil printanier. Nous devrions être en tenue d'été.*

*Et bien non, l'économie est en berne, le soleil est en grève, la pluie, après avoir manqué les rendez-vous des années précédentes, se rattrape en déversant au-delà des besoins ses trombes d'eau sur nos têtes, et la température qui a décidé de jouer la tendance à la baisse, aggrave nos factures de chauffage.*

*Pour autant, la vie continue.*

*Je pense à tous ces acteurs qui, au quotidien, agissent, se mobilisent pour faire que notre commune ne soit pas une commune-dortoir. Ils contribuent à créer cette richesse inestimable, celle de notre territoire. Ils œuvrent pour que nous puissions encore rêver. Rêver, oui, mais rêver ensemble. Avancer, oui, mais avancer ensemble.*

*Il faut voir les nombreux bénévoles qui mettent la main à la pâte.*

*Ceux et celles de l'A.P.E (Association des Parents d'Elèves) qui déploient beaucoup d'énergie pour créer ce lien indispensable entre parents, enfants, école, municipalité.*

*Ceux et celles des associations qui permettent l'organisation du « Marché des Trois Villages » chaque mois. Malgré les conditions atmosphériques, les gens viennent nombreux pour partager un moment de rencontre autour du verre de l'amitié.*

*Ceux et celles qui avec le CSC (Centre Socio-Culturel) et le Foyer Rural de Germond-Rouvre, autour de leurs présidents respectifs, ont permis l'organisation et la réussite du Festival de Théâtre « Tous en scène ».*

*Et non, le théâtre n'est pas ringard !*

*Ceux et celles qui animent la bibliothèque municipale, qui entretiennent ce besoin de lire, de découvrir, de partager,...*

*Ceux et celles qui ont permis la venue des clowns internationaux dans le cadre du TGCMC (Très Grand Conseil Mondial des Clowns), assurant une journée inoubliable pour les petits et les grands enfants.*

*Et puis, il y a ceux et celles qui collectivement ou individuellement participent à la renommée et au dynamisme de notre commune : les nombreux succès des gymnastes de l'Egray, de notre valeureux compétiteur Quentin Deborde, des coureurs en duos des Boucles de l'Egray...*

*Et tant d'autres...*

*Il va de soi que cette liste ne saurait être exhaustive.*

*Les rubriques de ce bulletin mettront en lumière tous ceux et celles qui font notre collectivité.*

*«Faites que le rêve dévore votre vie afin que la vie ne dévore pas votre rêve»... Antoine de Saint-Exupéry.*

**Agissons ensemble pour l'avenir de Germond-Rouvre.**

Le Maire, fait à Germond-Rouvre, le 20 juin 2013

## LE BUDGET COMMUNAL, BREF APERÇU...

### Le compte administratif 2012

#### Fonctionnement

La différence entre les dépenses et les recettes permet un résultat positif de 74 344,91 €

#### Investissement

La différence entre les dépenses et les recettes permet un résultat positif de 34 227,33 €

Le total cumulé pour l'exercice est donc de + 108 572,24 €

- En investissement, s'ajoute le résultat de l'exercice précédent, ce qui donne un solde de + 73 177,80 €.
- En fonctionnement, s'ajoute un report 2011 qui porte l'excédent cumulé à + 129 292,55 €.

Par son vote du 28 mai 2013, le Conseil Municipal a affecté ce dernier résultat comme suit :

- virement à la section investissement de 80 000,00 € ;
- report en section de fonctionnement pour 49 292,55 €.

#### Taux des taxes pour 2014

Par vote du 26 mars 2013, le Conseil Municipal a adopté les taux suivants :

- Taxe d'habitation ..... 15,09 %
- Taxe foncière sur le bâti ..... 15,09 %
- Taxe sur le foncier non bâti ..... 50,08 %

## Rebonjour David, au revoir Franck

#### Des nouvelles de nos agents communaux

- Après avoir subi une opération, Freddy MOREAU en arrêt depuis avril 2012 est en rechute d'accident de travail.
- En arrêt depuis fin février 2012 pour raison de santé, David BON a repris son service fin avril avec un aménagement de ses tâches, vous le voyez de nouveau au volant du tracteur le sourire aux lèvres. Bonne reprise David !
- Nous avons donc dit «au revoir» à Franck LORIOUX fin mai et nous le félicitons pour son travail, accompli dans le sérieux et la jovialité.
- Le contrat de Pierre BERTHONNEAU a été renouvelé jusqu'à la fin de l'année, aussi vous continuerez de le voir parmi nous.
- Quant à Jacques QUINTARD, il est actuellement en Contrat Unique d'Insertion (CUI), dont le renouvellement est en cours, ce qui lui permettra de mettre tout son talent à de nouvelles remontées de vieux murs. ■

## Nous sommes comptés...

Le recensement obligatoire réalisé entre le 17 janvier et le 16 février 2013 a livré ses résultats : Germond-Rouvre compte aujourd'hui 1170 habitants. Cependant ce chiffre ne sera effectivement en usage pour les dotations et les subventions attribuées par l'État qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016. D'ici là, nous restons administrativement à 1152 habitants. Nos deux agents recenseurs vous remercient de l'accueil que vous leur avez réservé. ■

## Immeuble communal à vendre

Fin 2012, la buanderie de l'ancien relais de l'Egray a été mise en vente par la municipalité : faites votre offre si ce local vous intéresse ! Son état nécessite des travaux, en toitures en particulier, et la mise à prix est donc modeste, 40 000 €. Renseignements à la mairie ou auprès de l'étude Maître Martin à Champdeniers.



# Vie Municipale

## La nouvelle mairie ouvrira ses portes fin juillet

L'ancien restaurant est réaménagé en bureaux et salles de réunion pour la future mairie, sans modification de l'architecture extérieure. Seules, les menuiseries ont été remplacées par des nouvelles en alu.

Sept mois de travaux ont été nécessaires avec un planning respecté, pour un montant global de 270 000 € TTC.

Pour la mise aux normes d'accessibilité, il a été décidé d'aménager une placette surélevée jusqu'à l'entrée de la salle des fêtes, au grand plaisir des joueurs de cartes du mercredi qui n'ont plus d'escaliers à monter. Désormais, la « rue du Relais » est devenue piétonne et les accès extérieurs sont réalisés en revêtement non glissant et sans obstacles, rejoignant le parking sans dénivelé. Les circulations extérieure et intérieure du nouveau bâtiment permettent l'accessibilité à toutes formes de handicap.

Totalement restructurée, la distribution intérieure du rez-de-chaussée moderne et fonctionnelle offre 150 m<sup>2</sup> à ses occupants. Les élus se réuniront dans une nouvelle salle qui, avec le hall, fera office de salle de mariage. Les secrétaires vous recevront près du hall dans un espace respectant la confidentialité, complété d'une partie sanitaire et entretien. Au premier étage, le maire disposera désormais d'un bureau individuel près de la salle des archives et de la mezzanine à la disposition des élus. Devant cette « nouvelle mairie » Un panneau d'affichage et des supports pour cycles seront installés près de l'abribus. Le quartier de la Ballade va, espérons-le, de nouveau s'animer. ■



## Travaux récents

### Réaménagement du logement de l'ancienne école à Germond

Nos jeunes artistes de la troupe théâtrale « Graine de folie » ont apprécié la loge de préparation et la communication avec la salle dite du foyer que les agents municipaux ont aménagées avec goût et talent dans l'ancien logement. La cuisine, également revisitée, va pouvoir être louée à partir de septembre pour les petites manifestations et fêtes. L'accès de ces locaux a été réaménagé et sécurisé pour les personnes à mobilité réduite.

### Des murs, encore des murs

Félicitations encore à nos agents communaux pour la belle réalisation du mur « à l'ancienne » route de l'Egray et du mur de séparation de la placette de la salle des fêtes le long de la propriété voisine. La ronde des murs doit se poursuivre.



### À chaque lieu sa barrière

Tout le monde aura remarqué la barrière gâtinaise posée à l'entrée de Germond : elle est complétée d'un décor, qui, nous le souhaitons, ne vous fera pas oublier le stop quand même ! ■

## INCIVILITÉS

Elles entrent dans les dépenses budgétaires de la commune et coûtent donc cher aux contribuables, lorsque les coupables ne se manifestent pas ou ne sont pas trouvés par les gendarmes... Depuis plusieurs mois, diverses dégradations de biens publics ont été commises :

- les robinetteries, les tuyaux d'évacuation des eaux usées, les dévidoirs de papier ont été arrachés et les murs salis dans les toilettes publiques ;
- une grille d'égout dans le bourg de Germond a été enlevée et un potelet a lui aussi disparu devant l'église Saint-Médard ;
- des bornes d'éclairage public ont été détériorées le long du chemin piétonnier des Champs Ferrets...

Ces mêmes bornes avaient déjà fait l'objet de vandalisme il y a 10 ans et le coût de la réfection avait été de 10 000 €; les mineurs responsables de ces actes avaient été convoqués devant le procureur de la République et leurs parents auraient dû rembourser les frais occasionnés si leurs assurances ne les avaient pas pris en charge. Une plainte a donc été déposée par la municipalité pour ces nouvelles dégradations, mais les investigations menées par la gendarmerie n'ont pas encore permis, cette fois-ci, de confondre les auteurs.

- le monument aux morts de Rouvre a été descellé par un chauffeur maladroit qui manœuvrait un véhicule utilitaire; il n'est pas encore passé le dire à la mairie, pourtant c'est un habitant d'ici, un nom circule: lui faudra-t-il l'aide la maréchaussée pour se dénoncer?
- à Breilbon, c'est un tracteur qui en tournant sur le route de Ternanteuil arrache au premier passage la pancarte portant le nom de la rue et lors d'un

second couche le poteau: là encore, pas de manifestation à la mairie et pourtant, un nom circule là aussi...

- les pluies incessantes de l'hiver et du printemps ont fragilisé nos chemins, mais cela n'a pas empêché l'un de nos agriculteurs de les emprunter au plus mauvais moment avec tracteur et/ou engin agricole! La facture des réparations lui sera adressée.

Malheureusement tous leurs auteurs n'ont pas le courage de reconnaître ces maladresses ou méfaits, dont l'addition devient de plus en plus importante.

Il existe aussi d'autres incivilités qui menacent notre sécurité et la tranquillité de nos villages: la vitesse excessive sur la route, les brûlots non autorisés, le bruit des affaroucheurs qui n'incommodent pas que les oiseaux au printemps...

Pour ces détonations répétées pendant la période des semis, elles sont soumises à une réglementation très stricte :

- le maire doit être prévenu de toute installation de ce dispositif par une déclaration en mairie;
- la distance par rapport aux habitations peut être portée à plus de 300 m si les conditions climatologiques ou topographiques amplifient le niveau sonore de la propagation des déflagrations, ou à proximité d'une école...
- la mise en marche ne peut commencer qu'à partir de 9 heures et doit cesser à 19 heures.

Pendant cette période délicate pour les semis, soyons conciliants le jour, mais, en retour, nous attendons un peu de quiétude et de respect.

**Alors, en toutes circonstances, rappelons-nous des droits et devoirs du « vivre ensemble »!** ■

## URBANISME : PETITS RAPPELS UTILES

- Pour tous vos travaux d'aménagement de plus de 2 m<sup>2</sup> et de moins de 20 m<sup>2</sup>, il faut faire une **demande de déclaration préalable (DP)** et au-delà de 20 m<sup>2</sup>, une **demande de déclaration de permis de construire (PC)**.
- Pour toutes modifications de façade (*changement ou agrandissement de fenêtres, volets, portes...*), une **demande de déclaration préalable** est également nécessaire.
- Pour tout achat ou vente de terrain ou de maison, un **certificat d'urbanisme (CU)** est indispensable.

### Ces documents peuvent être retirés à la mairie.

L'instruction des dossiers débute le jour du dépôt des formulaires complétés en mairie, un récépissé vous sera remis à cette occasion.

- **Les délais d'instruction** : l'instruction de la déclaration préalable est de 1 mois, celle du permis de construire et du certificat d'urbanisme est de 2 mois.
- **Une précision** : pour les immeubles se trouvant dans un rayon de 500 m autour de l'église de Germond (*périmètre d'un site classé*), les délais d'instruction passent à 2 mois pour les déclarations préalables et à 6 mois pour les permis de construire. ■

## Mais pourquoi ne peut-on plus brûler librement ses déchets verts ?...

C'est une circulaire du 18 novembre 2011 issue de la directive européenne limitant la concentration de particules polluantes dans l'air qui est à l'origine de cette interdiction nouvelle. Elle réaffirme le principe général d'interdiction de brûlage des déchets verts par référence à l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Certaines dérogations existent, mais très limitées : par exemple en zone de prévention du risque d'incendie de forêt où des opérations de débroussaillage sont possibles dans le cadre du code forestier ; ou là où n'existerait pas de déchèterie ou de collecte des déchets...

Donc, chez nous, on ne peut plus brûler ses déchets verts au fond du jardin, au nom de la qualité de l'air ! La règle générale est l'interdiction du brûlage en ville comme en campagne, toute l'année, que ce soit à l'air libre ou par utilisation d'un incinérateur. Ce durcissement du règlement résulte de nouvelles normes restrictives de concentration de substances polluantes dans l'air et de la volonté de limiter toutes les sources possibles de pollution. En 2008, on estimait à 9% le nombre de foyers brûlant des déchets verts à l'air libre

(soit environ un million de tonnes), sans chiffrer l'impact sur l'air qui reste sans doute faible. Mais une étude européenne indique qu'en France en 2000, plus de 42 000 décès par an étaient en relation avec l'exposition chronique aux particules fines contenues dans l'air : c'est-à-dire que, sans la pollution atmosphérique à laquelle contribue le brûlage, l'espérance de vie moyenne gagnerait près d'un an en France. Voilà la justification de ce texte.

Avec le maillage des territoires en déchèteries, nous avons un moyen collectif d'élimination sans brûlage des déchets verts, dont les fumées ou odeurs pouvaient aussi causer parfois des nuisances au voisinage. Et l'on peut développer aussi leur transformation, par déchiquetage, paillage, compostage..., bouclant ainsi la boucle : ce qui vient de la terre y retourne. De telles solutions sont d'ailleurs en cours de développement dans nos syndicats de collecte et traitement des déchets. Et pour la cendre pourtant utile aux plantations de nos jardins, il faudra que nos jardiniers trouvent d'autres sources !... ■

## SICTOM

### Ordures ménagères et déchèterie

La compétence ordures ménagères qui appartient de par la loi aux communes a été confiée au SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) de Coulonges-Champdeniers via notre Communauté de Communes du Val d'Egray (CCVE). Cette compétence comprend deux parties : la collecte des déchets et le traitement (tri : valorisation ou enfouissement).

#### Collecte des ordures ménagères :

- Si le jour habituel de collecte est férié, la benne passera le mercredi de la même semaine.
- Les nouveaux occupants d'une maison doivent contacter le SICTOM pour se faire attribuer un conteneur gratuit qui portera l'adresse de leur habitation. La famille qui déménage doit aussi contacter le SICTOM. (05 49 06 81 45).

- Les cartons d'emballage, les jouets cassés, les appareils ménagers usagés, les polystyrènes... qui ne sont pas des ordures ménagères, doivent être déposés en déchèterie par vos soins.

Afin d'améliorer le tri, le SICTOM a engagé le cabinet Atlance d'Angers pour une étude de faisabilité de la redevance incitative. Cette mise en place, exigée par les lois du Grenelle de l'Environnement, a pour effet de responsabiliser les familles et récompenser celles qui trient convenablement.

Pour encourager les collectivités à faire trier et ensuite valoriser les ordures ménagères, l'État a décidé d'augmenter la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). De 8€ la tonne en 2007, elle passe à 30€ la tonne en 2013. Cette TGAP s'applique à tous les déchets ultimes enfouis.

#### Point d'apport volontaire :

- Emballages, papiers, verres.
- Chacun doit veiller à maintenir la propreté des sites.

Attention ! Le non-respect rigoureux des indications des icônes affichées sur les conteneurs amène le centre de tri de Sainte-Eanne à constater un refus de tri. Nous avons observé pour l'année 2012 une forte augmentation de ces erreurs : 6 kg/habitant, soit 90 tonnes de refus de tri !

Le coût de ces « égarements » est de 90 x 105,51 €, soit 9 495,90 €...

Il faut poursuivre aussi les efforts pour bien trier le verre. On retrouve du verre dans l'usine de tri de Champdeniers alors qu'il devrait être dans les conteneurs (sauf le verre de vaisselle).

#### Déchèteries :

- Les dépôts de peinture sont facturés 1 € le kg, c'est le coût du traitement. ■

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

## Et pour l'eau, où en est-on ?

Aujourd'hui, le SECO (*Syndicat d'Eau du Centre-Ouest*) gère pour la commune les 4 compétences liées à l'eau : production et distribution, assainissement collectif et assainissement non-collectif.

Après la réforme territoriale de l'intercommunalité, la préfecture appelle les divers syndicats intercommunaux à se regrouper eux aussi et des réunions sont en cours actuellement pour ce faire : le Conseil Général souhaite qu'à terme un syndicat unique pilote la production et la distribution de l'eau, afin de pouvoir offrir un jour un seul tarif à toute la population deux-sévirienne, qu'elle soit près ou loin de la ressource en eau. C'est louable et ce vœu pleinement justifié d'équité est à soutenir !

Mais des étapes seront sans doute nécessaires avant de parvenir à cet objectif de solidarité. Le SECO s'y prépare ; il doit se recentrer dans l'immédiat sur ces 2 compétences, qu'il exerce déjà de manière principale, et supprimer de son champ d'intervention ces autres compétences proposées « à la carte », que trop peu de

communes lui avaient dévolues.

De plus, la réforme territoriale incite les communautés de communes à exercer les compétences d'assainissement, pour le collectif en particulier. Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la gestion de l'assainissement collectif sera prise en charge par la Communauté d'Agglomération du Niortais où la commune de Germond-Rouvre va entrer et la population rouvraise verra alors sa facturation évoluer : a priori, le prix du mètre-cube d'eau assainie ne devrait pas augmenter, au contraire, au vu des éléments actuels.

Pour l'assainissement non-collectif, la CAN comme le SECO dispose d'un service opérationnel, le SPANC, qui interviendra donc sur notre territoire communal. Le contenu, le coût et le tarif des contrôles effectués par chacun d'eux sont proches.

Précisons que des arrêtés ont été pris récemment pour une harmonisation des pratiques des divers SPANC existants et que la loi vient de reporter de 4 à 8 ans le rythme du contrôle d'une installation d'assainissement individuel conforme. ■

## Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique Autize et Egray

Des nouvelles du CTMA Autize-Egray 2013-2017 (*Contrat Territorial des Milieux Aquatiques*) : ce contrat a pour objectif la reconquête de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur les bassins de l'Autize amont et de l'Egray. Pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau, seront mises en place des mesures de restauration de la continuité écologique, en particulier sur l'Autize (*chaussées de moulin à restaurer*), et de préservation des têtes de bassin (réduction des perturbations d'origine agricole).

La signature de ce contrat est prévue le 4 juillet 2013. Après bien des démarches administratives, le dossier est à la préfecture, une enquête publique va être prochainement lancée. Le CTMA et la DIG (Déclaration d'Intérêt Général) donnent droit à des subventions pour ceux qui accepteront de réaliser les travaux sur leurs ouvrages ou leur exploitation. Des travaux concernant les plans d'eau sur les lits

des rivières sont menés parallèlement. Le plan d'eau du Beugnon va être réaménagé. En effet l'incidence de ces étangs sur l'eau de nos cours d'eau est importante : circulation des poissons, réchauffement de l'eau, débit...

Des mesures d'arrachage des plantes invasives vont être menées en juillet. La Jussie est une plante aquatique invasive originaire d'Amérique du Sud, facilement reconnaissable à ses fleurs jaunes et à ses feuilles ovales et allongées. Elle possède un pouvoir de colonisation impressionnant et peut très rapidement recouvrir de grandes surfaces, provoquant un appauvrissement de la biodiversité. Cette plante est souvent introduite par erreur pour orner les bassins d'agrément, mais c'est une véritable peste végétale dont il est très difficile de se débarrasser ensuite...

La lutte contre les ragondins se poursuit, en partenariat avec les associations de chasse locales. ■

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

### Des changements de règles qui nous concernent

**L**e projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux, conseillers municipaux et délégués communautaires, adopté par les députés le 17 avril 2013, a été validé par le Conseil constitutionnel le 16 mai. Ce texte abaisse de 3 500 à 1 000 habitants le seuil d'application du scrutin de liste qui entrera en vigueur dès les prochaines élections municipales de mars 2014. Il organise les modalités d'élection des conseillers communautaires par fléchage sur les listes des candidats aux élections municipales.

À Germond-Rouvre, nous sommes au-dessus de ce seuil. Le scrutin de liste s'appliquera donc pour les prochaines élections municipales. Cela signifie que les listes de candidats devront contenir 15 noms en alternant une femme, un homme (ou l'inverse). On votera pour une liste bloquée.

**Tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra nul.**

### Déclaration de candidature obligatoire

Quel que soit le seuil démographique de la commune, une déclaration de candidature sera obligatoire « au premier tour de scrutin pour tous les candidats et, au second tour, pour les candidats qui ne se sont pas présentés au premier tour ».

### Fléchage des conseillers communautaires

En 2014, dans les communes de 1 000 habitants et plus, la loi instaure l'élection directe, par fléchage, des conseillers communautaires dans le cadre des élections municipales.

### « Un bulletin, deux listes »

Les députés ont adopté plusieurs dispositions pour renforcer la lisibilité du fléchage, en retenant notamment le principe « d'un bulletin, deux listes ». Ainsi, « la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figure de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue ».

La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire comportera donc « un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir (un dans notre cas), augmenté d'un candidat supplémentaire » et ils devront figurer « dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaissent sur la liste des candidats au conseil municipal ». Tous les candidats aux sièges de conseiller communautaire devront « figurer au sein des trois premiers cinquièmes de la liste des candidats aux élections municipales ».

### Les résultats du vote

- Au 1<sup>er</sup> tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 % des voix), elle obtient 50 % des sièges. Les autres sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant plus de 5 % des suffrages exprimés, en proportion des suffrages obtenus.
- Sinon, il est procédé à un second tour où seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix au 1<sup>er</sup> tour peuvent se maintenir.
- La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. ■

### Site internet

Le conseil municipal a lancé, en mars, un appel d'offre pour la refonte du site internet de la commune. Après ouverture des plis, un comité piloté par François Sénéchau a étudié en détail les différentes propositions. C'est l'entreprise « La petite agence » qui a été choisie pour remettre au goût du jour le site internet, lui donner un nouvel aspect et de nouvelles fonctionnalités. La livraison devrait intervenir en début d'année 2014.

### Logo

La commission accueil, information, communication de la commune de Germond-Rouvre a choisi un nouveau logo pour la commune qui a été ensuite validé par le conseil municipal. C'est Yvonne Bellion, habitante de la commune, qui l'a réalisé. On pourrait utiliser le pluriel car Yvonne a proposé une multitude de versions. Elle a souvent modifié et essayé, après les divers retours et avis de la commission. La municipalité la remercie vivement pour sa créativité, son écoute, son dévouement et sa disponibilité au service de la collectivité.



Vous pouvez voir ce nouveau logo en couleurs sur le marque-page inséré dans ce bulletin.

# Vie Intercommunale

## Communauté de communes du Val d'Égray

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2014, la CCVE sera composée de 8 communes pour une population d'un peu plus de 5000 habitants. La commune de Germond-Rouvre fera partie de la communauté d'agglomération du Niortais.

### Les projets en cours à la CCVE

#### Le pôle sportif :

Le permis de construire a été déposé. Il y a un délai d'instruction de 6 mois. Les demandes de subventions n'ont pas encore toutes leurs réponses. Si tout va bien, les travaux pourraient commencer en 2014.

Il sera situé à Champdeniers, à côté du local technique de la CCVE (ancien atelier Thuillas), à gauche de la route de Cours.

Ce sera donc, dans un premier temps, une grande salle omnisport, sans dojo ni salle de gymnastique. Ces deux autres salles pourraient voir le jour ultérieu-

rement, l'emplacement étant prévu pour un futur agrandissement dans le projet.

#### La maison de santé :

Elle est en bonne voie pour voir le jour à Champdeniers en début 2015, c'est du moins le souhait des différents acteurs. Porté par l'association des professionnels de santé du canton de Champdeniers et de ses environs, et soutenu par la Communauté de Communes du Val d'Égray, ce projet a recueilli l'avis favorable de l'ARS (Agence Régionale de Santé) en novembre dernier, au titre d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).

C'est un projet de santé global, dont l'immobilier n'est qu'une partie, pour répondre aux besoins de services demandés par les habitants des communes, conserver toutes les professions de santé actuellement représentées sur le territoire, favoriser l'implantation de jeunes médecins, attirer de nouveaux métiers de la santé, faire que le territoire reste attractif. ■

## Entrer dans la Communauté d'Agglomération du Niortais (C.A.N.)

Depuis plusieurs années, la société est plein bouleversement. De réforme en réforme. Ce besoin de tout remettre en cause, de tout chambouler au nom de la rigueur idéologique ou financière, sous des accents populistes, engendre des réformes déstructurantes, qui bouleversent les territoires, communauté de communes, cantons, départements (?)...

Il appartient à ceux qui ont voté les lois d'assumer les choix opérés.

L'adhésion de notre commune à la Communauté d'Agglomération du Niortais est actée: à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, nous agirons tous ensemble dans un nouveau contexte.

Il est important de rappeler en préalable, et d'affirmer, que toutes les compétences exercées actuellement sur le territoire de la commune de Germond-Rouvre seront assurées par la C.A.N après le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Aucun administré ne sera privé des services existants.

Depuis plusieurs semaines, le travail de mise en adéquation des diverses compétences de ce nouveau territoire élargi est engagé et le chantier est important pour les mettre en œuvre et les organiser.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'ensemble des services culturels et sportifs, à savoir l'accès aux infrastructures, seront acquis aux conditions tarifaires de la C.A.N.

Les dossiers structurants tels que le transport collectif s'élaboreront dans les mois à venir.

Les aspects fiscaux et financiers sont à l'étude.

Pour autant, cela ne nous dispense pas de continuer à travailler pour le bien-être de notre commune et de sa population.

Car notre commune, au-delà des territoires nouveaux en cours de constitution, continue de vivre. Cela nous appartient. C'est l'affaire de nous tous ici. ■

*«Osez! Ce mot renferme toute la politique.»*, Saint-Just.



# Vie des Villages

## Cinquième saison pour le marché des 3 villages !



La municipalité et le Comité des Fêtes de Germond-Rouvre donnent à nouveau rendez-vous à la population le deuxième vendredi de chaque mois, jusqu'en octobre, de 17 à 20 heures, place de l'église Saint-Médard, autour des étals des commerçants et artisans offrant leurs productions locales.

Première étape le vendredi 14 avril, animée par le lancement du festival de théâtre « Tous en scène », organisé par le Centre Socio-Culturel du Val d'Egray et le Foyer Rural de Germond-Rouvre.

Comme les années précédentes, le Comité des Fêtes a peaufiné son programme d'animation : le 14 juin a vu débarquer de drôles de chalands, les clowns européens du Très Grand Conseil Mondial en escale dans nos villages !...

Et on annonce des pauses musicales en août et septembre, rock et chansons de rues : de quoi retrouver un peu de bonne humeur et chasser la grisaille...

Alors ne ratez pas cette occasion de vous approvisionner en produits frais de saison, même si la pluie persistante de cette année en limite la diversité habituelle : fromages, pommes, poulets, poissons, charcuterie, pains, vins, fleurs... Venez découvrir diverses réalisations artisanales locales : bijoux, cuirs,... La restauration sur place reste toujours possible et la buvette ouverte jusqu'à 20 heures. Qu'on se le dise ! ■

## Programme de la journée du 14 juillet 2013

à Germond-Rouvre, Place de la mairie

► **14 h 30**

- Concours de pétanque
- Animation champêtre organisée par l'ensemble des associations de la commune : pêche à la ligne, poneys, jeux divers...

► **15 h 30** Grand spectacle gratuit avec le groupe "TRANSILVANIA", danses et musiques de ROUMANIE

► **19 h 00** Vin d'honneur offert par la municipalité

► **20 h 00** Repas champêtre

réalisé par Willy ARMAND, traiteur à SURIN : Melon charentais - Jambon à l'os - Gratin Dauphinois - Fromage - Chou à la crème - café.

*Par respect de l'environnement, veuillez apporter vos assiettes et couverts. Merci.*

► **23 h 00** BALADE NOCTURNE et GRAND FEU D'ARTIFICE

## L'école "Le Champ du Moulin"

### Une fin d'année riche en projets divers et variés

#### Intervenant musique

La fête de l'école du samedi 22 juin aura été l'occasion de finaliser l'un des projets de l'année dans le domaine musical. En effet, tout au long du temps scolaire, les élèves de l'école ont travaillé avec un intervenant du CFMI de Poitiers, Noé GAILLARD, à raison d'une séance par semaine. Danses et chants traditionnels étaient au menu de cette fête d'école sous l'œil avisé de Noé, accompagné de ses instruments de musique.

#### FESTIVAL TAKAVOIR

Réalisation de films avec des portables dans le cadre du festival TAKAVOIR. Les élèves de CE1/CE2 ont réalisé 4 court-métrages sur le thème « Hors Champ » : *Le passage de toutes les têtes*, *Nos enfants sont formidables (1)*, *(2)* et *(3)*. Ils ont soumis des idées de scénario, se sont entraînés à jouer des scènes hors et devant la caméra, ont filmé les scènes (souvent plusieurs fois la même) pour finalement proposer les films au jury du festival pour participer au concours jeunesse. Les films ont été projetés lors du festival sur grand écran au CAC à Niort le samedi 18 mai 2013. Il est à regretter l'absence des enfants de la classe lors de cette projection.

#### CLASSES DE DÉCOUVERTE

Cette année, la majorité des élèves de l'école sont partis en classes de découverte pendant deux jours. Deux projets avaient été initiés : Classe de découverte au CPIE de Coutières le 6 et 7 mai pour les MS/GS et CP et Classe de découverte près de Rochefort le 27 et 28 mai pour les CE1/CE2/CM1 et CM2.

#### Les élèves de MS/GS racontent leur séjour :

« Après avoir signalé à la forêt notre présence en inscrivant au sol chacun de nos prénoms avec des brindilles, nous sommes partis à la découverte des arbres et des petites bêtes des bois qu'il a fallu dessiner, une fois recueillies dans des boîtes loupes. Puis nous sommes devenus de vrais artistes en créant des œuvres d'art éphémères avec les éléments naturels. Est arrivée ensuite l'heure tant attendue, de découvrir notre hébergement. Le lendemain, après une excellente nuit, nous sommes allés visiter le jardin des sens, et nous avons participé à la fabrication et au remplissage d'un hôtel à insectes, que nous avons rapporté à l'école et que nous installerons dehors une fois qu'il sera terminé... C'était trop bien !!!!! »



#### Les élèves de CE1/CE2/CM1 et CM2 racontent leur séjour :

« Les plus grands avaient eux aussi un programme chargé. Départ de Rouvre le lundi 27 mai à 8 heures pour 2 heures de route en direction de Port des Barques. A peine remis des émotions inhérentes au transport, les enfants ont pu s'adonner à une activité de pêche à pied entre la laisse de mer et la partie

basse de l'estran. Avec les bottes de rigueur, dans la vase et entre les rochers, les apprentis pêcheurs ont pu extirper de la plage, huîtres, bulots, bigorneaux, puces de mer, patelles, anémones de mer, bernard l'ermite, étrille (la star), pontes de raie ou de bulot, os de seiche...et tout cela sous un soleil réconfortant.

Après une pause pique-nique bien méritée, pas le temps de se reposer ; embarquement pour le chantier de l'Hermione (frégate du 18<sup>e</sup> siècle) à Rochefort. Arrivés sur les lieux, les enfants ont déjà pu admirer les dimensions du bâtiment de la corderie royale. Ensuite, par groupes, ils ont traversé le chantier pharaonique de construction de l'Hermione et sont enfin montés à bord de la frégate, dorénavant dotée de ses trois mâts gigantesques. Les mains sur la double barre, ils se sont imaginés marins au long cours, traversant l'océan, prêts à faire face à de dangereux corsaires anglais.

Au bout d'une journée bien remplie, il fallait encore s'installer dans notre lieu d'hébergement dont les chambres offraient une vue bien sympathique sur la Charente.

Le mardi commençait sur les chapeaux de roues, avec dès 8 h du matin, une visite sous forme de jeu de piste, de la cité fortifiée de Brouage. Au pas de course car il ne fallait pas rater l'embarquement sur le Pierre Loti, petit ferry à destination de l'île d'Aix. Entre deux averses, nous avons pu découvrir cette petite île



sans voitures, qui semble flotter sur l'océan entre l'île d'Oléron et La Rochelle. Mais les meilleures choses ont une fin ; il a fallu rentrer, destination Rouvre, fatigués mais enthousiasmés par ce séjour bien rempli. >>>

## PROJET RAMOS

Les classes de PS/MS et MS/GS ont participé au concours de création collective organisé par la librairie des Halles de Niort sur le thème « Le loup, même pas peur » autour des albums de Mario RAMOS. Les PS/MS ont réalisé une boîte de jeux de société divers et variés autour des albums de Mario RAMOS et les MS/GS ont réalisé un album « C'est moi le plus rigolo » à partir des albums « C'est moi le plus fort », « C'est moi le plus beau » et « Maman ! ».

## LE TGCMC

Le Très Grand Conseil Mondial des Clowns a défilé dans Germond-Rouvre le 14 juin. Les clowns ont proposé un petit spectacle dans l'école suivi d'une parade accompagnée par les enfants et leurs parents jusqu'à La Barre pour assister à une partie de pétanque contre les boulistes de Germond-Rouvre. ■



# Vie Associative



## Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"

Une nouvelle année scolaire touche à sa fin, les grandes vacances d'été pointent déjà le bout de leur nez.

L'association a eu à cœur cette année de maintenir les manifestations existantes, mais également de vous proposer des choses différentes (vente de chocolats de Noël).

Ainsi la fête de Noël du 9 décembre a permis de découvrir « le costume du père Noël », spectacle interactif qui a su plaire aux plus petits comme aux plus grands, suivi bien sûr de la traditionnelle photo avec le Père Noël.

Le vide grenier, quant à lui, a bénéficié cette année d'un climat plus clément. Affluence en hausse avec 64 exposants et près de 200 mètres linéaires occupés. C'est l'occasion pour les gens de la commune de se rencontrer, de partager le verre de l'amitié, et pourquoi pas de goûter aux crêpes qui ont connu un vif succès.

Le 22 juin, l'APE s'associe à l'équipe enseignante afin de clôturer cette année scolaire en beauté lors de la fête de l'école. Spectacle, repas buvette, et diverses activités pour nos enfants.

D'ores et déjà, l'équipe en place se projette et imagine le programme de l'année prochaine : l'envie de vous surprendre guidera nos actions.

À ce titre nous remercions les personnes qui se sont associées ponctuellement aux réunions afin de proposer des choses mais également toutes les bonnes volontés qui nous ont accompagnés lors des différentes activités.

N'hésitez pas à venir pousser la porte de la garderie lors de nos réunions, nous vous accueillerons volontiers.

*Pour l'APE, la Présidente  
Alexandra Chabot.*

## ACCA DE GERMOND-ROUVRE

*(Association Communale de Chasse Agréée)*

### Quand les pêcheurs et les chasseurs se retrouvent

Le 13 avril 2013, pour la première fois, l'Acca de Germond-Rouvre a organisé une journée de pêche à la truite sur l'étang de Raclebourse prêté gracieusement par Mr Christophe Elie, son propriétaire. Malgré une météo incertaine, mais dans une bonne ambiance, cette journée a réuni près de 80 participants dont une douzaine d'enfants. Plus de 250 truites ont succombé aux talents des pêcheurs. Deux coupes ont été offertes l'une pour récompenser la plus grosse prise, une truite arc en ciel de 63 centimètres capturée par Monsieur Martin, de la région parisienne, en vacances dans le département, et l'autre pour féliciter le plus jeune pêcheur Arthur, âgé de 5 ans, qui malgré son jeune âge a réussi à mettre 4 poissons dans l'épuisette avec l'aide de son papa.

Journée réussie que l'ensemble des participants ont souhaité voir reconduite l'année prochaine.

*Pour l'Acca  
Claude Gazeau*

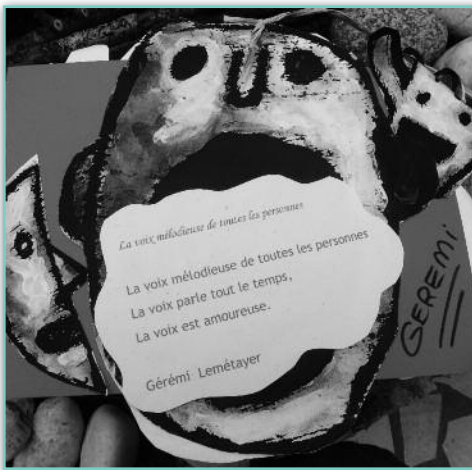


## LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les activités à la bibliothèque se poursuivent le mardi après-midi avec les enfants de CE et CM à l'école. Ils ont participé pour la 2<sup>e</sup> année au "Printemps des Poètes" avec l'exposition de leurs œuvres à Saint-Marc-la-Lande en mars.

Les permanences sont toujours assurées par les bénévoles le **mercredi de 16 h à 18 h** et le **samedi de 10 h à 12 h**, et la bibliothèque est ouverte à tous. Vous pourrez nous rencontrer sur les marchés de Germond où nous transportons nos "**Cageots de livres**".

Un comité de lecture vient de se mettre en place autour de la littérature italienne : 10 lecteurs s'activent à lire 6 livres avant octobre. Ceci est en lien avec les bibliothèques du Val d'Egray, de Gâtine et le festival de Cognac sur les littératures européennes.



En novembre, dans le cadre de la manifestation "Histoire de Lire", les bibliothèques du Val d'Egray vous proposent 2 soirées.

**Retenez les dates :** le **14 novembre** pour un film italien à Champdeniers.

le **15 novembre** "Place à l'italie" dans la salle du foyer à Germond à partir de 18h30 avec la venue d'un auteur, Pascal Corazza, journaliste rochelais et grand voyageur, qui viendra parler de son livre, "Voyage en Italique". Un buffet italien agrémente cette soirée, où nous vous invi-

tons à apporter vos albums photos, si vous avez voyagé dans ce pays. Nous en reparlerons.

Dernière nouvelle : la bibliothèque ferme ses portes du 15 juillet au 1<sup>er</sup> septembre. Nous vous attendons à la rentrée.

## Les Amis de la vallée de l'Égray (AVE) - « Décibels fous »

À la fin de l'année 2012, les membres de l'AVE ont été contactés par des habitants de Champdeniers, constitués en collectif, excédés par le problème de la pollution sonore provoquée par l'U.L.D.S. (Union Laitière des Deux-Sèvres).

L'expertise de Me Gregorutti, huissier de justice mandaté par la commune de Champdeniers, ne donne aucune conclusion quant à la nuisance sonore générée par la laiterie. En janvier, les plaignants s'associent aux Amis de la Vallée de l'Égray.

**Pourquoi, malgré les travaux importants effectués par la laiterie, le niveau de bruit ne baisse-t-il pas ? Pourquoi n'y a-t-il jamais eu de réponse quant à la pollution des fumées noires ?**

**Pourquoi le constat d'huissier ne donne-t-il aucune conclusion ?**

Afin d'obtenir des réponses concrètes, l'association « Les Amis de la Vallée de l'Égray » a déposé plainte pour les diverses pollutions constatées par les riverains

auprès des services préfectoraux, le 5 avril 2013.

Notre démarche ne s'inscrit nullement dans un objectif de fermeture de la laiterie. Au travers des diverses pollutions existantes, nous avons distingué la pollution sonore, qui est la plus insupportable. Nous supposons qu'il est possible de confiner le bruit grâce à des solutions techniques appropriées.

Notre démarche se veut constructive mais sans naïveté : le dialogue ne doit pas être un prétexte utile à l'attentisme.

Si vous êtes victimes de nuisances sonores, atmosphériques, olfactives, visuelles (...), n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rejoindre au sein de l'association des Amis de la Vallée de l'Égray.

Tout le monde doit vivre : les entreprises, les employés, mais aussi les riverains...

**Association les Amis de la Vallée de l'Égray**

Courriel : avegray79@gmail.com

## Les Gymnastes de l'Égray

L'association des Gymnastes de l'Égray a été créée en 1993 et fête ses 20 ans cette année.

Les gymnastes bénéficient aujourd'hui d'un créneau de 4 heures d'entraînement par semaine : le samedi matin, de 9 h à 13 h. Ce temps est partagé pour que toutes les gymnastes, de l'éveil gymnique aux Seniors, puissent s'entraîner. Les agrès dont le club dispose ne peuvent rester installés puisque les entraînements se déroulent au gymnase multisports de Champdeniers.

De ce fait, les premiers groupes, constitués de la Baby-gym et des Cadettes, Juniors, Seniors installent la salle de gymnastique. Les derniers groupes étant l'école de gym et les Poussines, Benjamines, Minimes, rangent les agrès, tout cela avec l'aide des entraîneurs bénévoles et des parents volontaires.

Malgré le peu d'heures d'entraînement, les gymnastes ne cessent d'améliorer leurs résultats et nous le prouvent lors des compétitions départementales et régionales.

### Les résultats de l'année

• **Les Poussines et Benjamines, compétitions individuelles départementales :**

Lilou AUGARD : Championne départementale et Calie Bonneau classée deuxième.

Léa BARATEAU : Championne départementale de sa catégorie et Léonie POEZAC'H, Vice-championne.

Lucie MERCERON : Vice-championne départementale. Ilona BONNEAU s'est classée première et Camille BRECHOIRE troisième.

• **Les seniors, compétition individuelle départementale :**

Helena NIETHAMMER : Championne départementale.

• **Les Poussines et Benjamines, compétitions individuelles régionales :**

Lilou AUGARD s'est classée troisième de sa catégorie.

Ilona BONNEAU est Championne régionale.

Annabelle CHEDUMBRUN arrive troisième.

• **Les Cadettes et Seniors, compétitions individuelles régionales :**

Célia CHAUSSERAY : Championne régionale de sa catégorie.

Helena NIETHAMMER : troisième marche du podium.

• **Les Poussines et Benjamines/Minimes, compétitions équipes départementales :**

**Poussines :** L'équipe de Coralie ROY, Zoé AUGARD, Louna GOUBAU, Lucie MERCERON et Laura BRECHOIRE s'est classée première.

**Benjamines/Minimes :** Annabelle CHEDUMBRUN, Léa SAVATIER-DUPRE, Ilona BONNEAU, Clémence ROY et Camille BRECHOIRE sont arrivées premières.

**Les Seniors, compétition équipe départementale :** Noémie BOURDET, Emilie SAVATIER-DUPRE et

Helena NIETHAMMER sont arrivées deuxièmes.

• **Les Benjamines/Minimes, compétitions équipes régionales :**

L'équipe d'Annabelle CHEDUMBRUN, Léa SAVATIER-DUPRE, Ilona BONNEAU, Clémence ROY et Camille BRECHOIRE s'est classée deuxième.

• **Les Cadettes, Juniors, Seniors, compétitions équipes régionales :**

Noémie BOURDET, Emilie SAVATIER-DUPRE et Helena NIETHAMMER, Charlène BERNARDEAU et Coline FICHET sont arrivées premières de la Finale 1.

Hélène SAVATIER-DUPRE, Marie MARTIN, Célia CHAUSSERAY, Léa GUEGNARD et Alice BILLIER se sont classées premières de la Finale 2.

Pour voir ou revoir les performances des gymnastes, fêter les 20 ans de l'association, il fallait être au Gala de fin d'année du Samedi 22 Juin. ■



## Clowneries ensoleillées

Ils sont bien venus jusqu'ici ce 14 juin 2013, et avec un grand soleil..., enfin ! Ils étaient bien là, cheveux au vent et nez rouge en avant, dans leurs beaux costumes ou cotillons colorés, escarpins légers ou godillots aux pieds et cheveux ou chapeaux rigolos sur la tête: les gentils membres du Très Grand Conseil Mondial des Clowns, 4 garçons et 3 filles, ont déboilé dans leurs grandes autos bariolées, d'abord pour animer une grande récréation à l'école de Rouvre, puis pour jouer de grandes parties de boules à Breilbon, avant de passer au marché et de se donner en grand spectacle le soir à la salle des fêtes de Germond. De grands moments !...

La caravane internationale des clowns a donc fait escale à Germond-Rouvre, conduite par son maître de cérémonie, le « chouett' auguste » Charles Matapeste : c'est lui qui a brillamment, et bruyamment, mené la parade rue des 3 villages, puis commenté cet improbable tournoi de boules et présenté les numéros de nos aimables hôtes étrangers : Mademoiselle Falan venue de Turquie, Mademoiselle Olga et son ami Pacha de la compagnie Mimelange de Russie, Mademoiselle Buscapé et ses copains du « Teatro de Anonimo »



brésilien, Messieurs Clavo et Su Flor, sans oublier le célèbre magicien « Ah-ah », Monsieur Daniel Burley, descendu tout droit d'Allemagne...

Ils ont conquis le cœur des enfants, particulièrement ces demoiselles, qui ont recueilli de nombreux applaudissements pendant la bataille serrée animant les jeux de boules, qui n'y ont pas perdu leurs somptueuses coiffures : le beau chignon d'Olga n'a jamais tremblé, les roses du chapeau de Mademoiselle Falan et les frisettes de Mademoiselle Buscapé sont restées bien en place !... Ce sont d'ailleurs les 2 premières de ce trio qui ont gagné la « belle », après de grands points et par un très grand score bien sûr !

Et la salle était comble le soir pour le festival des clowns, on a dû refuser du monde... Le public a su apprécier le comique des numéros présentés, mais aussi la poésie cer-

taine de ces « presque mimes » russes, et rire des frasques de ce drôle de magicien rigolard ou bien des grands airs de la demoiselle tombée amoureuse de Christophe... Du grand art !

Alors, merci les clowns d'avoir fait un grand détour par chez nous !

## Kilomètres aux conteurs

Le Nombriil du Monde de Pougne-Hérison et la Maison du Conte de Chevilly-Larue, via leurs artistes associés, Yannick Jaulin et Abbi Patrix, inventent une nouvelle forme « d'accompagnement » des artistes conteurs. Après un appel à projets, ils parrainent cinq candidats qu'ils accompagnent chacun dans l'élaboration de formes artistiques courtes, destinées à être jouées, l'une en salle, l'autre dans des lieux impromptus.

Ils sont déjà venus nous montrer le début de ce travail juste avant le festival « Tous en scène » en avril et l'on a pu voir les univers très divers de ces jeunes conteurs déjà habitués des scènes de théâtre.

Deux d'entre eux et l'un des parrains seront sur la scène pour nous présenter leurs histoires: ■



Vendredi 20 septembre à 21h

Salle des fêtes - Prix libre

Organisé par la commune de Germond-Rouvre  
et le Nombriil du Monde

Contact : Mairie de Germond-Rouvre

# Vie Associative

## Tous en Scène : Un festival accueillant

La 4<sup>e</sup> édition des rencontres de théâtre en Val d'Égray a eu lieu du 12 au 14 avril à Germond-Rouvre.

Le public s'y plaît et s'y sent bien et revient plus nombreux chaque année.

L'équipe de bénévoles du Centre Socio-Culturel, épaulée par ceux des troupes de théâtre du canton et du Foyer Rural de Germond-Rouvre, sait accueillir comme il se doit, le public et les artistes. Et cela compte beaucoup dans la réussite de l'événement.

La programmation propose des spectacles professionnels divers et de qualité. Cette année encore, que ce soit avec du théâtre classique (« Le malade imaginaire » par la Clique d'Arsène), une écriture plus contemporaine (« Et donc, je m'acharne » par Le Chant de la Carpe), un solo proche du conte (« Le jour où ma mère a rencontré John Wayne » par Rachid Bouali) ou du théâtre jonglé familial (« Tu viens » par la compagnie Toi d'abord), les spectateurs se sont régalingés.

Les spectacles amateurs des troupes de La Chapelle-Bâton, du CSC ont également ravi leur public, tout comme les belles performances des jeunes comédiens et comédiennes de Germond-Rouvre, La Chapelle-Bâton, Vouillé, Villiers et du collège.

Les gouttes de pluie pendant l'inauguration n'ont pas atteint le talent du Steeldrum « Panatchao » mais le soleil aurait été plus approprié à leur musique.

Tout le monde souhaite continuer l'aventure en 2014 pour partager de nouveau des beaux moments de rire et d'émotion. ■



### Avis aux jeunes amateurs de théâtre !

Vous avez plus de dix ans et avez envie de monter sur les planches ? Vous avez envie de jouer la comédie, de faire rire ou pleurer, de donner la réplique, de jouer un personnage ?

Alors, venez rejoindre la troupe Graine de Folie. Les deux animatrices, Claudine et Monique, vous inviteront à vous rassembler une fois par semaine, le mercredi, pour préparer des sketches et une pièce qui sera jouée en avril.

Vous serez les bienvenus !

Renseignements : 05 49 04 04 43  
ou 05 49 04 02 49



## Monique Suire et Claudine Moreau Le théâtre, une passion partagée

**M**onique et Claudine animent depuis plusieurs années l'atelier de théâtre pour les jeunes au sein du Foyer Rural de Germond-Rouvre.

Elles n'ont pas toujours pratiqué le théâtre mais celui-ci est présent dans leur esprit depuis le plus jeune âge. Monique se souvient de saynètes écrites avec ses cousins lors de réunions de famille. Claudine aussi jouait des personnages issus du pays Mellois, pour amuser la famille. Elle se souvient également de son grand frère qui voulait devenir comédien, mais cette activité n'était pas, à l'époque, considérée comme un vrai métier, surtout en milieu rural.

À Germond-Rouvre, au début des années 80, plusieurs parents d'élèves s'investissent dans la préparation des fêtes d'école en proposant des danses et chansons poitevines. Les enfants grandissent, mais les parents veulent continuer à jouer. Ils veulent aussi participer à la vie de la commune. De là, naîtra l'association du Foyer Rural qui a fêté ses 30 ans en 2011. Parmi les nombreuses activités mises en route, le théâtre prend une place de choix.

Ce sont des spectacles de plein air dans les années 80, "Les pierres et le vent", puis "l'Hongroise" et enfin "A la croisée des nuits", puis du théâtre en salle dans les années 90 et 2000. Le choix des pièces, le fait de faire appel à des metteurs en scène professionnels donnent une identité particulière à cette troupe de théâtre amateur réputée dans la région. Claudine et Monique retrouvent le plaisir du théâtre à travers ces spectacles, en jouant différents rôles.

À la fin des années 90, Claudine se lance dans l'animation d'un atelier théâtre pour les jeunes de Germond-Rouvre. Elle sera accompagnée de différentes personnes du Foyer Rural au cours des années, Elisabeth Frémine, Marie-Andrée Charruau, Brigitte Lucas et Bernadette Vergnault. Les premiers groupes d'enfants ont entre 8 et 13 ans, ils sont une vingtaine. Beaucoup d'énergie est nécessaire pour réussir à monter des spectacles.

L'idée d'élargir l'activité aux adolescents est envisagée et Monique, qui a déjà une expérience en tant qu'enseignante, se propose d'accompagner Claudine dans la poursuite de cette aventure. Depuis, la troupe « Graine de folie » ravit le public tous les ans avec ses spectacles de théâtre de grande qualité. La troupe fait appel depuis plusieurs années au regard affûté de Joël Picard du Théâtre de la Chaloupe de Niort qui vient, sur quelques répétitions, donner ses conseils pour affiner la mise en scène et la direction des jeunes acteurs.



La coopération du Foyer Rural et du Centre Socio-Culturel du Val d'Égray à travers le festival « Tous en Scène » continue de motiver à la fois les jeunes acteurs et les animatrices.

Elles le disent sans détour : « Nous apprenons autant de choses de la part des jeunes que nous, nous pouvons leur transmettre, c'est un vrai partage ». Cela donne du sens à la vie de tous. Le théâtre, comme toutes formes artistiques, est une richesse qui augmente quand on la partage. « La parole n'a pas été donnée à l'homme, il l'a prise » disait Louis Aragon. Et le théâtre aide à cela.

La proposition de cette activité aux jeunes de la commune apporte beaucoup. Tout le monde doit trouver sa place, être soi-même et sincère. Ils sont encouragés, prennent conscience de la rigueur nécessaire, connaissent le plaisir de moments intenses partagés. Tous les rôles sont importants, c'est une histoire collective. Certains ont plus de texte une année, certains ont plus de présence. Peu importe, c'est l'affaire de tous.

Les parents des jeunes s'investissent également au moment des préparatifs des spectacles. Quand les représentations ont lieu, les applaudissements du public sont une belle récompense pour toute l'équipe.

Certaines anciennes jeunes actrices ont repris l'activité théâtre avec les adultes, et ceux qui ne jouent plus pour le moment sont reconnaissants de l'apport de cette pratique artistique et le font régulièrement savoir à leurs animatrices. Certains jeunes vont certainement participer à l'écriture et au déroulement d'un futur spectacle avec le conteur Yannick Jaulin.

En plus de la pratique du théâtre adulte à Germond-Rouvre qui a repris son activité, Monique et Claudine souhaitent poursuivre cette aventure avec les jeunes volontaires pour préparer de nouveaux spectacles. ■

# La Page Histoire

## Fêter le passé, aller vers l'avenir...

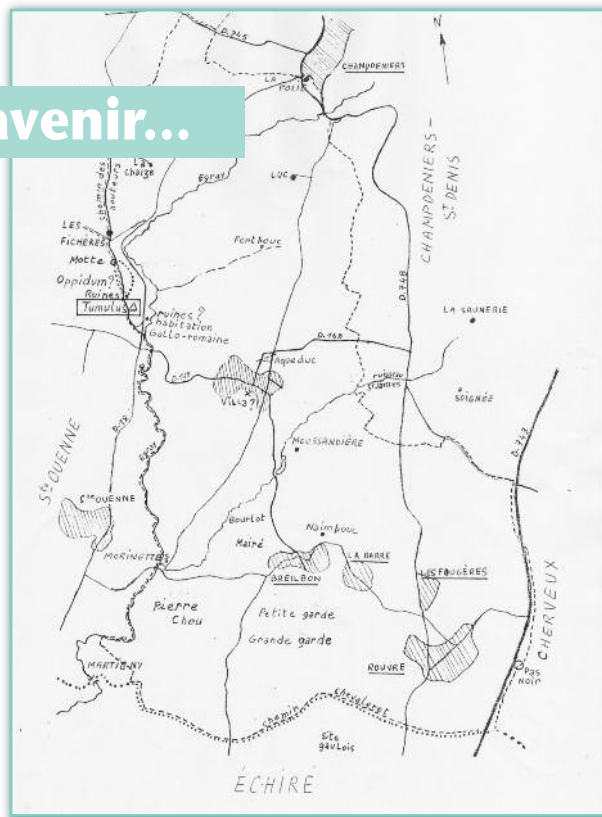
**E**n 1973, il y a donc 40 ans cette année, les conseils municipaux de Germond et de Rouvre confirmaient leur décision de fusionner pour permettre aux deux communes de mieux se développer. Pourtant une partie de la population s'y opposait et certains demandaient même par pétition qu'on renonce au choix de « faire Germond-Rouvre »... Mais les conseillers municipaux d'alors ont persisté et, au fil des ans, les habitants ont appris à « vivre ensemble », même si ce n'est pas toujours facile, et l'on peut être fier aujourd'hui de cet « anniversaire » de notre commune.

Car gérer au quotidien un territoire tout en longueur, animer ses bourgs, hameaux ou écarts parsemés le long des routes ou chemins et veiller sans cesse à les relier entre eux, tout cela avec des dotations d'État en stagnation ou en diminution chaque année, est parfois difficile et impose souvent des choix qui ne peuvent satisfaire tout le monde... Rapprocher les budgets de deux petites communes s'est donc avéré être une bonne décision pour leur devenir et pour le mieux-être de leur population.

C'est avec le même objectif de progrès que 20 ans après, en 1993, la participation de Germond-Rouvre à la Communauté de communes du Val d'Egray s'est aussi imposée aux élus, un choix commun d'ailleurs aux neuf autres communes du canton de Champdeniers.

Cependant, le développement solidaire de ce nouveau territoire plus large ne s'est pas fait sans mal pendant ces vingt années et c'est à bien petite vitesse que l'idée de l'intérêt communautaire a progressé; et les élus de Germond-Rouvre ont beaucoup œuvré pour l'élargissement des compétences de la communauté de communes, en particulier lors de la présidence de l'un des leurs, de 1992 à 2008. Ainsi, ce n'est que tout récemment, en 2010-2011, qu'une étude prospective a été menée, pour une définition commune des objectifs d'avenir du territoire, dont les résultats étaient adoptés début 2012.

Mais entre-temps, une nouvelle réforme législative et le schéma départemental de l'intercommunalité en découlant ont fait que les moyens de développement de la CCVE, avec ou sans Germond-Rouvre, sont en régression, l'État ayant décidé de subventionner de plus grosses structures intercommunales pour « rationaliser » les fonds qu'il dédie aux collectivités territoriales, un



« mille-feuilles » à réduire, nous répète-t-on depuis des années...

Dans ces conditions, les conseillers municipaux ont très majoritairement choisi d'intégrer la Communauté d'Agglomération du Niortais, plutôt que de rester « isolé » dans un Val d'Egray trop petit et sans perspective nouvelle, dans la mesure où trop d'élus d'autres communes se sont, sans vraies raisons, opposés d'emblée à l'examen de cette solution pourtant plus à même de permettre la poursuite du développement de nos petits territoires communaux. Cela au risque de l'incompréhension de nombreux habitants... Et la commune de Germond-Rouvre n'apparaîtrait pas à certains aujourd'hui comme celle qui déserte son territoire intercommunal « d'origine », présentant une unité pas toujours affirmée dans les actes... C'est d'autant plus dommage qu'un « Val d'Egray » intégrant rassemblé ce plus grand territoire niortais aurait été bien plus fort et que la survivance de la CCVE reste temporaire...

Mais l'avenir, c'est donc cette nouvelle page blanche à écrire et gageons que les germondais et les rouvrais sauront encore le faire ensemble ! ■



## Au lavoir d'antan, la bugée...

**A**u début du siècle passé, on lavait le linge une fois par an, en général à Pâques : c'était la bugée !

Dans le fournil, trônait une belle « ponne » en pierre, dans laquelle on mettait un sac de cendres tamisées par dessus tout le linge blanc de la maison. Le jour venu, au petit matin, on arrosait le linge avec de l'eau bouillante, puis on recueillait le jus à la base de la ponne, appelé « lessi », pour le verser sur le linge, par un arrosage en continu toute la journée. On brassait régulièrement et on récupérait le jus avec une grande louche de fer blanc qu'on appelait « le pot à bugée ». Le lendemain, on sortait le linge de la ponne pour aller le rincer à la rivière ou au lavoir. Une fois que c'était fait, on faisait sécher le linge propre et blanc sur l'herbe dans les prés.

Puis vint le temps des lessiveuses, où le linge bouillait avec sa saleté dans de la « lessive du Docteur » ou avec des paillettes de savon de Marseille ; et on le dégrassait dans une bassine en zinc, à la brosse, sur une planche. On terminait là encore l'opération par le rinçage au lavoir.

C'était la corvée du lundi : ce n'était pas rare de voir huit, dix femmes ensemble, descendre au lavoir communal

avec leur brouette chargée de linge ; agenouillées sur leurs « garde-genoux », elles tapaient sur le linge avec leur battoir pour en extraire la saleté et la lessive.

Les conversations allaient bon train et elles s'échangeaient les dernières nouvelles ; on disait qu'elles « blanchissaient leur linge en salissant les gens », car les « cancans » du village circulaient...

Vers les années 50, les machines à laver firent leur apparition, ainsi que des lessives performantes, telles « Persil », « Omo » ou « Bonux » (le paquet préféré des enfants pour le cadeau qu'il contenait...), et nos lavoirs furent peu à peu délaissés...

On ne peut que remercier les municipalités qui les font restaurer en mémoire de ce passé.

« Dieu, que l'eau était froide à mes mains... et lourde la brouette de linge à mes reins ! »... A 9 ans, j'allais déjà, toute seule, rincer les couches de mes petites sœurs...

Et puis un beau matin, les hommes ont creusé des tranchées, enterré des tuyaux, posé des robinets, dressé des poteaux... pour nous donner l'eau et l'électricité à la maison ; en un mot, « le progrès » a définitivement tué le lavoir : avec ce lieu de dur labeur, ce sont éteint les bruits des battoirs mais aussi les rires et les joies partagées...

Les lavandières font partie de ces petits métiers d'autrefois totalement disparus aujourd'hui, avec par exemple, les lingères et les dentellières, les monteuses de coiffes, ou encore les bourreliers, les rétameurs, les charbonniers ou les ramoneurs... ■

## Page pratique

### Assistantes maternelles agréées



<b>BOSELUT Stéphanie</b> - Chemin des Albertières - Rouvre .....	05.49.17.18.19
<b>DEVANNE Maïté</b> - 2 route de la Ballade - Germond.....	05.49.32.81.43
<b>DONGHI Muriel</b> - 108 route de l'Egray - Germond .....	05.49.04.07.57
<b>ÉPOULET Catherine</b> - 25 chemin de la Prée du Bourg - Germond.....	05.49.04.03.45
<b>GENEIX Sandrine</b> - La Saunerie - Champdeniers .....	05.49.04.03.66
<b>LEGOUGAUD Martine</b> - 4 Rue du Pin - Rouvre .....	05.49.25.20.48
<b>LERAT Josiane</b> - 69 route de Champdeniers - Rouvre .....	05.49.26.28.00
<b>RICHARD Brigitte</b> - 18 Cité La Fougère - Rouvre .....	05.49.25.57.96
<b>SOULARD Frédérique</b> - 11 Cité La Fougère - Rouvre .....	05.49.09.28.39 ou 06.88.54.21.07
<b>SUIRE Yane</b> - 10 Rue du Pin - Rouvre .....	05.49.25.74.35
<b>WESTBROOK Fanny</b> - 6 Cité La Fougère - Rouvre .....	05.49.05.43.17

## Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 12 juillet : à partir de 17 h, **marché des 3 villages**, place de la mairie.
- ▶ **14 juillet** : voir programme page 9.
- ▶ 9 août : à partir de 17 h, **marché des 3 villages**, place de la mairie.
- ▶ 7 septembre : **pique-nique des quartiers de Rouvre, Nezay et La Barre**.
- ▶ Septembre : **pique-nique des quartiers de Germond**.
- ▶ 13 septembre : à partir de 17 h, **marché des 3 villages**, place de la mairie.
- ▶ 6 octobre : les **Boucles de l'Egray**.
- ▶ 11 octobre : à partir de 17 h, **marché des 3 villages**, place de la mairie.
- ▶ 15 novembre : **salle du foyer rural**, soirée italienne à 18 h 30.
- ▶ 7 décembre : **foyer rural**, lecture-dégustation avec J.-J Épron.
- ▶ Décembre : **fête de Noël de l'école**.

### Le courrier des lecteurs

Le bulletin municipal paraît deux fois par an, en janvier et en juin ou juillet. Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : [mairie@germond-rouvre.fr](mailto:mairie@germond-rouvre.fr), ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.



**Rappel** L'Association des Amis de la Bibliothèque propose toujours à la vente le livre de Claude NOIRAULT, « **Les Mémoires de Germond-Rouvre** », à prix coûtant, 12 euros. Pensez-y pour faire un cadeau ! Le livre sera présenté sur les marchés mensuels et reste disponible à la bibliothèque municipale de Rouvre, aux heures de permanences habituelles, le mercredi de 16h30 à 18h00 et le samedi de 10h00 à midi.



### JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi ..... de 15 h à 17 h
- Le samedi ..... de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

#### MAIRIE

79220 Germond-Rouvre

**05 49 04 03 63**

Télécopie : 05 49 04 07 30

E-mail : [mairie@germond-rouvre.fr](mailto:mairie@germond-rouvre.fr)

<http://www.germond-rouvre.fr>

